



Monsieur Benjamin LEROUX
Maire d'Arnay-le-Duc
Mairie d'Arnay-le-Duc
15, Place Bonaventure des Périers
BP 51

21230 ARNAY-LE-DUC

PG/mvb
PEDT/25/042

Dijon le 29 octobre 2025

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme d'Arnay-le-Duc

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé le projet arrêté de révision du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, et je vous en remercie.

1- Analyse du projet

La CCI salue la volonté affirmée de la commune de renforcer son rôle de bourg-centre, notamment à travers des actions ciblées en faveur du commerce de proximité, du tourisme patrimonial et de la valorisation des ressources locales. Cette orientation s'inscrit dans une dynamique cohérente avec les objectifs du programme « Petites Villes de Demain » auquel Arnay-le-Duc est intégrée.

Le projet communal démontre une approche pragmatique et équilibrée du développement économique, articulée autour de trois leviers principaux :

- Renforcement du commerce de centre-ville : actions prévues pour redynamiser les linéaires commerciaux, améliorer l'expérience client, déplacer le marché hebdomadaire vers le cœur de bourg, et organiser des événements attractifs (foires, nocturnes).
- Encadrement de l'offre commerciale périphérique : volonté de préserver la centralité commerciale par un schéma de cohérence et des règles restrictives d'implantation hors centre.
- Soutien aux entreprises locales et nouvelles implantations : maintien d'une partie raisonnable de la zone d'activités de la Route d'Autun pour l'accueil de nouvelles entreprises, possibilité d'extension des activités existantes en zone UC, notamment sur la zone Le Planet, et en zone UB, appui à l'économie de proximité, et ambition de renforcer l'attractivité numérique pour maintenir les activités et les services.
- La valorisation du patrimoine architectural et naturel remarquable par la création de balades patrimoniales, d'une signalétique adaptée et par l'intégration de circuits de découverte.

Siège

2 avenue de Marbotte | BP 17440 | 21074 Dijon Cedex | T. 03 80 65 91 00 | SIRET 130 029 481 00012

Bureaux de proximité à Beaune, Chalon-sur-Saône, Charolles, Ecuisses, Mâcon, Montbard

Toutes nos coordonnées sur www.mdb.cci.fr

- Le développement d'hébergements touristiques dans le bâti existant (reprise des logements vacants), en lien avec une stratégie de labellisation « Petite Cité de Caractère »
- La diversification de l'offre touristique autour de la base de loisirs de Fouché, des gîtes à la ferme et de la gastronomie locale.

2- Avis de la CCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or · Saône-et-Loire émet un avis favorable sur le projet de révision du PLU d'Arnay-le-Duc qui porte une ambition claire et adaptée aux enjeux territoriaux. Le projet combine valorisation du patrimoine, dynamisation du centre-ville, soutien aux activités économiques et promotion du tourisme durable.

La CCI encourage la commune à veiller à la cohérence entre les objectifs de revitalisation commerciale et les éventuelles extensions périphériques, notamment dans la mise en œuvre du périmètre de centralité.

La CCI recommande d'articuler les initiatives locales en matière de tourisme avec les dynamiques régionales (PNR Morvan, Bourgogne Tourisme).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

**Pour le Président et par Délégation,
Le Directeur Général**

Nicolas
Pascal LEYES



Siège



2 avenue de Marbotte | BP 17440 | 21074 Dijon Cedex | T. 03 80 65 91 00 | SIRET 130 029 481 00012

Bureaux de proximité à Beaune, Chalon-sur-Saône, Charolles, Ecuisses, Mâcon, Montbard

Toutes nos coordonnées sur www.mdb.cci.fr